

N° 140

**OCTOBRE - NOVEMBRE 2021** 



## MAIRIE DE POUGNY

46 rue de la Mairie 01550 Pougny Tél : 04 50 56 78 77

Mail: pougny@pougny01.com Site internet: www.pougny01.com

Horaires d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Mercredi 9h à 12h

Fermeture

Mercredi après-midi et vendredi

Rendez-vous avec Mme la Maire Les lundis de 16h30 à 17h30

Rendez-vous urbanisme Les lundis de 16h30 à 17h30

> **La Périgolade** Tél : 07 86 09 04 57

> Assistante sociale Tél: 04 50 42 12 65

> Bus à la demande Informations page 4

> Allo encombrants Tél: 04 50 20 65 86

## Numéros d'urgence

15 : Médecin de garde - SAMU

**3237**: Pharmacie de garde

17: Police secours

18: Sapeurs pompiers

112: Urgences UE et CH

## LE MOT DE LA MAIRE

Bonjour à toutes et tous,

L'équipe municipale est élue depuis plus d'un an et nous avons mis en route de nombreux chantiers figurant sur notre programme.

Nous avons pris le temps, ce samedi 16 octobre, de réfléchir à notre méthode de travail pour la rendre plus coopérative entre nous et entre vous et nous.

Nous allons continuer de travailler en commissions mais nous avons validé la création de groupes actions-projets (GAP) plus précis par exemple un groupe cimetière, un sur l'éclairage public, un sur la création de la salle polyvalente, un pour l'aménagement des abords de la gare et bien d'autres avec, pour chacun, deux responsables élus mais ouverts aux habitants qui veulent s'impliquer. Ces GAP devront mener les projets de A à Z, y compris prévoir le passage en conseil municipal où ils seront validés ou non. La limite du budget pour chaque projet sera donnée en amont du travail.

Cette démarche m'est apparue nécessaire tant je ressens dans la population en général, et en particulier à Pougny, une défiance envers toutes les décisions publiques et l'action politique.

A mon humble avis, nous ne pourrons résoudre ces difficultés que par l'ouverture aux autres, le débat, l'argumentation, la réalisation de projets communs partagés, et des moyens pour les réaliser

Je vous invite à une réunion publique le vendredi 3 décembre à 19 h, pour discuter de tout cela. Un cahier de vœux ou doléances est toujours à disposition en mairie.

N'hésitez pas à consulter le nouveau site de la commune : pougny01.com

Continuons de suivre les consignes pour arrêter le covid.

Enfin, octobre est aussi le mois de la prévention contre le cancer du sein, participons à la campagne de dépistage.

**Annie Marcelot** 

## Accueil des gens du voyage

La loi prévoit que dans chaque département soit élaboré un schéma départemental d'accueil.

C'est la loi relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage du 5 juillet 2000 qui a initié cette démarche, il y a de plus de 20 ans. Elle a été modifiée à plusieurs reprises, en dernier lieu le 7 novembre 2018.

Le schéma doit prévoir l'implantation de différentes structures permettant l'installation des personnes itinérantes, qui sont entre 200 000 et 400 000 personnes recensées en France.

- Les aires d'accueil : de surface réduite permettent d'accueillir un nombre limité de caravanes. Elles doivent être raccordées aux réseaux (eau, électricité, sanitaires), être entretenues et sont payantes. La durée maximum d'installation ne doit pas excéder trois mois, sauf s'il y a des enfants scolarisés. Il en existe cinq dans le Pays de Gex mais elles sont dégradées. A titre d'exemple, elles auraient dû accueillir le groupe qui s'est installé sur le terrain du stade en septembre (toute une famille originaire de Normandie qui circule de mai à septembre dans la région et propose des travaux d'entretien, de rénovation...) mais il n'y avait plus de places nulle part ailleurs.
- Les aires de grand passage : beaucoup plus étendues en surface, elles permettent l'accueil d'un groupe de 200 caravanes, voire plus pour 15 jours au maximum. C'est le cas du groupe d'évangélistes pentecôtistes du mois de juillet. Ces communautés se déplacent en nombre pendant l'été et en général clôturent leur périple par de grandes messes ou pèlerinages dans un lieu dédié (par exemple le 15

- août aux Saintes Maries de la Mer pour les gitans ou dans les environs d'Angers pour le groupe qui était à Pougny...) Il y a une seule aire de grand passage sur l'Agglo à Prévessin. Elle été soumise à arrêté d'expulsion le 8 septembre dernier comme d'autres aires d'accueil.
- Les terrains familiaux : qui ont été créés pour favoriser la sédentarisation. Certains groupes achètent une parcelle et s'y installent: ils vivent en caravane mais doivent disposer d'installations sanitaires et de raccordement aux réseaux. Ces terrains sont payants.

Dans le Pays de Gex, c'est l'Agglo qui en a la compétence. Des agents sont dédiés à la gestion des aires. Certaines aires sont fermées en attente de réfection, ce qui limite drastiquement le nombre de places disponibles.

Pourtant, rien ne fonctionne correctement, le budget est en constante réduction. Il semble qu'il n'y ait pas une vraie volonté politique de résoudre le problème ; l'Agglo part du principe qu'en en faisant moins, on est moins attractif. D'autre part, toutes les communes de plus de 5000 habitants doivent être équipées mais Thoiry ne l'est pas sous prétexte que la capacité de Gex, qui a deux aires d'accueil, permet d'accueillir plus d'itinérants.



## Accueil des gens du voyage

Quoiqu'il en soit, à Pougny, nous avons respecté la procédure et les gens du voyage. Nous avons déposé plainte en bonne et due forme, demandé au Préfet l'arrêté d'expulsion. Il faut savoir que, si toutes les aires sont pleines ou ne peuvent être occupées en raison de dégradations notoires ou de conflits intercommunautés, la préfecture ne délivre pas l'arrêté. Nous avons cependant négocié, contre les conseils des responsables de l'Agglo, les dates de départ avec les occupants du terrain et nous les avons visités régulièrement afin de limiter au mieux les nuisances et aussi par humanité.

Nous sommes bien conscients du fait qu'ils utilisent illégalement les lieux, qu'ils ne payent ni leur électricité, ni leur eau et qu'ils sont rentrés par effraction mais...ça aurait pu être pire, ou mieux. Nous avons demandé à François Chamot, agriculteur, de remettre en état le terrain et de le réensemencer là où les dégradations étaient les pires. Il l'a fait de façon bénévole. Nous avons demandé un devis pour la réfection de la barrière qui sera refaite dans les plus brefs délais et qui va nous coûter environ 6000 €, cela sans aucune aide de l'Agglo dont c'est pourtant la compétence. Se pose maintenant le problème de la façon d'éviter une nouvelle arrivée sachant que le bouche à oreille doit également fonctionner chez les gens du voyage.

Lors du Conseil municipal, nous avons fait un tour de table pour connaître l'opinion de chaque conseiller sur

le sujet. Tous étaient d'accord pour réparer la barrière au plus vite et imaginer un moyen pour éviter qu'elle ne soit de nouveau dégradée.

Nathalie Collet, en tant que directrice d'école, a rappelé que nous avons l'obligation de scolariser tous les enfants du village, y compris les gens du voyage s'ils en font la demande. Nous en avons accueilli cinq en septembre, ce qui n'a pas posé problème, et aucun en juillet puisqu'ils étaient en vacances anticipées. Mais imaginons, comme ce fût le cas il y a quelques années, une quinzaine d'enfants à scolariser, voire plus... Nos petites communes ne peuvent se le permettre par manque de structures. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles les aires d'accueil sont cantonnées aux communes de plus de 5000 habitants, qui ont plus de flexibilité. Nous avons plaidé auprès de l'Agglo pour que les aires d'accueil existantes soient mieux gérées.

Pour conclure, nous avons décidé de réparer la barrière à l'identique – le devis est validé -, d'installer les blocs béton dont nous disposons de façon à bloquer au moins le passage créé cet été et de ne pas rétrécir l'accès aux locaux du foot pour laisser passer le camion poubelle par exemple. Nous avons bien conscience que c'est quasiment un acte symbolique mais, au vu du projet de salle polyvalente que nous allons débuter sur le site, il serait indécent d'investir de gros montants dans une infrastructure destinée à être démolie, pour toute ou partie, dans deux ou trois ans.



• Quatre défibrillateurs automatisés externes (DAE) sont désormais disponibles, un à la mairie, à l'entrée de la salle polyvalente, un sous le préau de l'école, un à la Fruitière, à l'extérieur contre le mur de la salle de l'Annaz sous le hangar, le quatrième à l'intérieur du local du stade. Les consignes sont schématisées sur le boîtier. Il ne faut pas hésiter à tirer fortement depuis les côtés pour l'ouvrir. Une formation aux premiers secours sera organisée pour le personnel communal et sera ouverte aux habitants volontaires.



- Un arrêté préfectoral, consultable sur notre site, rend obligatoire l'équipement de chaînes ou de quatre pneus neige du 1er novembre 2021 au 31 mars 2022.
- La mairie a été contactée par la Compagnie nationale du Rhône pour un projet d'installation de panneaux photovoltaïques flottants sur la gouille Vernay. Le projet sera présenté lors du prochain Conseil municipal.
- Nous vous demandons de ne plus mettre de lingettes dans les WC, car elles ne sont pas biodégradables, même si c'est indiqué comme tel sur le paquet. La pompe de relevage au pont de Chancy a en effet déjà dû être débouchée trois fois, alors qu'elle est en service depuis à peine une année.
- Les rave-party continuent à Chancy pratiquement tous les week-ends. Nous avons contacté les autorités suisses. En journée, il faut appeler la police cantonale d'Onex au 0041 22 427 64 20. En soirée, il faut faire le 117, après avoir préalablement paramétré un réseau suisse sur votre téléphone. Si les habitants de Pougny téléphonent en nombre, la police suisse se déplacera sur le site. Nous demandons au moins de réduire les décibels.
- Bus à la demande

Pougny-Collonges-Farges-CERN, du lundi au vendredi,

Léaz-Challex, du lundi au samedi.

Réservation la veille avant 17h au 0 800 00 67 59, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 17h.

Horaires affichés sur les panneaux communaux et sur le site www.pougny01.com.

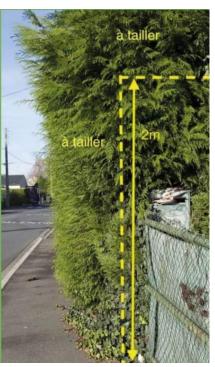
- Jérôme Gratien est le nouveau lieutenant et commandant de la brigade de gendarmerie de Thoiry.
- Appel à la population! Vous avez un sapin disponible pour le mettre sur le parking du passage à niveau pour Noël? Merci de contacter Olivier Chamot à l'adresse associations@pougny01.com, qui se chargera d'abattre votre arbre gratuitement.
- La plateforme de Baraty peut accueillir vos déchets verts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h à Péron, au chemin Cornelly.
  04 76 18 15 35 ou 07 50 27 21 07.

Vous pouvez y également y récupérer du compost.

- Pour rappel, la pétition déposée par M. Nicolas Wyss demandant la construction d'un hôpital public pour le Pays de Gex et le Pays bellegardien est à votre disposition à la mairie.
- Les Restaurants du cœur font leur collecte annuelle le samedi 6 novembre à Peron. Ils recherchent des bénévoles. Contact : Nicolas Mandel : 06 09 51 29 37
- Règles pour la taille des haies sur le domaine public

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire ( ou locataire ), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clotûre sur la rue.



### **URBANISME** -

- Les permanences urbanisme se déroulent une fois par mois, sur demande, le lundi de 14 h à 17 h, avec la personne chargée de l'instruction des dossiers à Pays de Gex Agglo.
  - Tous les travaux, même la modification de fenêtres ou de murs, doivent faire l'objet d'une déclaration préalable, pour respecter le PLUIh.
- Les dossiers autorisés (droit d'aliéné, déclarations préalables, permis de construire) sont consultables sur les panneaux de la mairie.

## **COMMISSION MOBILITE-VOIRIE -**

### Rue de la Mairie et rue Mottier

L'enrobé sur la rue de la Mairie sera posé d'ici à la fin octobre. Les travaux sont ralentis en raison du retard de livraison des tuyaux de la fibre optique et du changement de passage par la moraine des écoliers le chemin du Crocus.



Les travaux sur la rue Mottier ont également pris du retard en raison du remplacement non prévu initialement de la canalisation d'eau potable. Nous remercions tous les riverains pour les désagréments qu'ils ont dû supporter pendant le chantier.

Le chemin de l'Élenay est désormais interdit à la circulation des véhicules motorisés.

## Réaménagement de Pougny Bas, entre le pont de Chancy et le passage à niveau

L'appel d'offres a été mis en ligne sur Adullact. Le choix de l'entreprise sera fait à la mi-novembre. Le Département va prendre en charge la bande de roulement.

### P+R

La SNCF nous a présenté son étude, qui se monte à 6250 €. Une subvention a été demandée à la Région. Le Pôle métropolitain a été sollicité pour être partie prenante à la réalisation du P+R.

## Questions diverses

La commune de Valleiry avait officiellement demandé la mise en place d'une navette jusqu'à Chancy. Cette option a été refusée par les Transports publics genevois en raison de la dangerosité de la route.

### • Fibre optique

Le Syndicat Intercommunal d'énergie et de ecommunication de l'Ain (SIEA) a missioné Axione pour le déploiement de la fibre sur Pougny. Une deuxième armoire est en cours d'installation sur la place de l'école, mais des difficultés sont apparues pour le branchement entre l'école et sur-Veny, où arrive le tuyau principal. La route départementale ayant été refaite récemment, nous privilégions son passage par la moraine des écoliers et le chemin du Crocus.

#### Secteur Annaz

Le chantier du nouveau trottoir aménagé par le busage du fossé entre le chemin du Bouchet (gouille Vernay) et le chemin de l'Annaz, à droite, sur la montée, est retardé en raison de la surcharge de travail de l'entreprise Roux TP.

Les usagers de la gouille Vernay ont stationné cet été le long du chemin de l'Annaz, grâce à un gros effort de pédagogie. Merci à Sabine et Dundee Valot. Des voitures continuent cependant de stationner devant la barrière, ce qui n'est pas autorisé pour des raisons de sécurité. La gendarmerie s'est engagée à accroître ses rondes.

Le Département a réalisé à sa charge une bande cyclable sur la route départementale entre le pont de l'Annaz et Pougny haut, à droite sur la montée.

## Chemin Sur Conflan (derrière le hangar)

L'avant projet sommaire de la future voie mixte piétonscycles est à l'étude.



# Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

### L'association Mnémosis

Vous avez plus de 60 ans, vous conservez une certaine autonomie et vivez encore à domicile mais vous avez des oublis, des difficultés à vous concentrer, et vous cherchez vos mots. L'association Mnémosis, reconnue d'intérêt général, vous propose un dépistage gratuit d'environ 30 minutes et des solutions d'orientation, les mardis matins de 9 h à 12 h, au Centre Marius Cadoz, 36 rue de Pitegny à Gex. Rendez-vous sur communication@mnemosis.fr, ou au 04 50 20 15 15.

### ● Ainé·e·s

Les personnes qui auront 70 ans cette année peuvent s'inscrire en mairie pour bénéficier des diverses prestations assurées par le CCAS. Pensez en particulier à vous inscrire pour le traditionnel repas de nos aîné-e-s qui aura lieu le mercredi 8 décembre à 12 h au restaurant La Fruitière de Péron. Départ assuré en bus depuis Pougny.



135 rue de Genève 01170 Gex Site internet : paysdegexagglo.fr Courriel: infopaysdegexagglo.fr

Tel: 04 50 42 65 00

### Commission cadre de vie

Mme Martine Jouannet, maire de Crozet, a été élue vice-présidente, en remplacement de Christian Armand. M. David Munier, maire de Chevry, représentera désormais l'Agglo au Syndicat intercommunal de gestion des déchets du Faucigny-Genevois (SIDEFAGE).

Une nouvelle commission consultative d'élaboration et de suivi du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) a été créée et deux sessions de réflexion organisées les 23 et 28 septembre.

La nouvelle ressourcerie d'Ornex, destinée à la récupération des objets encore en bon état, ouvrira ses portes le 8 novembre. www.monservicedechets.com

### Commission santé solidarité

Pays de Gex Agglo reste mobilisé pour la lutte contre la Covid-19. Le centre de vaccination de Gex est ouvert tous les jours, du lundi au vendredi, et la prise de rendez-vous est possible par Doctolib (doctolib.fr ou 0 800 00 91 10).

Le Centre de soins immédiats (CESIM) devrait pouvoir accueillir deux fois et demi plus de médecins - internes ou à domicile. L'acquisition d'un scanner y est prévue pour 2023, comme l'a promis l'Agence régionale de santé (ARS). Rendez-vous par Doctolib (doctolib.fr).

Le secteur petite enfance compte 495 berceaux publics. La crèche de Collonges, offre 30 places.

Le Point d'accès au droit et le Centre local d'information et coordination gérontologique, basés actuellement sur Chevry, regagneront prochainement les locaux de l'Agglo.

Autre sujet de préoccupation... La maison de santé de Collonges fonctionne actuellement avec quatre

médecins, trois infirmières et trois kinés, alors qu'il devrait y avoir cinq médecins, quatre infirmières et quatre kinés. Et il n'y aura plus qu'un médecin d'ici quelques mois, ce qui ne permettra pas aux patients d'intégrer le seul cabinet restant. L'Agglo s'est rapprochée de l'Université de Lyon à cet effet, car nombreux sont les médecins qui partent à la retraite et qui ne sont pas remplacés, faute de volontaires.

### Commission déplacements

La consultation a démarré pour déterminer les arrêts sur Pougny du système d'autostop organisé et sécurisé Rezopouce. Le dispositif sera opérationnel courant 2022. Ses principes sont simples : on s'inscrit en ligne ou via un point relais comme la mairie. On reçoit sa carte de membre ainsi qu'un kit adapté, selon que l'on est passager ou conducteur. On se rend à l'arrêt de manière spontanée ou planifiée. Le temps d'attente moyen est de cinq minutes.

L'Agglo a refusé la mise en place d'un nouvel arrêt de transport à la demande de la ligne Gare au croisement de la turbine (secteur Etournel), l'absence de fréquentation notable de cette ligne ne le justifiant pas, à ses yeux.

La prolongation des lignes de bus TPG K ou 78 jusqu'à Collonges est à l'étude au bureau d'études francosuisse CITEC. Nous avons rappelé que le véritable enjeu derrière cette demande était la réouverture de la gare de Collonges et nous attendons que cette option soit étudiée.

### Commission environnement

Chaque commune doit se déterminer sur les propostions de l'aéroport de Genève sur les nouvelles lignes aériennes, le soir après 22h ou 22h30.

# SÉMINAIRE DES ÉLU-E-S DE L'AGGLOMÉRATION —

Le samedi 25 septembre de 10 h à 12 h30, au Fort l'Ecluse, Régine Chamot et Annie Marcelot ont participé au Séminaire des élu·e·s de l'agglomération, organisé sous forme de tables rondes.

Dans l'une des tables rondes, les compétences de l'agglomération sur les eaux pluviales, transports, cadre de vie, accueil des gens du voyage ont été balayées. Nous avons défendu l'idée de construire avec chaque commune un plan pluri-annuel d'investissement par exemple sur les eaux pluviales pour répondre aux nombreux travaux à effectuer.

Aucune commune n'a réclamé que l'agglomération prenne plus de compétences en charge mais la majorité apprécie la mutualisation de certains services comme l'urbanisme, l'informatique ...

Pour la table ronde logements, nous avons pu encore

une fois noter le manque de logements à loyers modérés pour les habitants du Pays de Gex travaillant côté France : l'encadrement des loyers du privé serait peut-être à travailler, la construction de plus de logements sociaux, une nécessité, mais cela semble difficile à entendre pour certains élus.

La loi oblige les communes de plus de 3 500 habitants à compter 25 % de logements sociaux et pour les petites communes par exemple pour Pougny, tous les nouveaux projets immobiliers doivent comporter au moins 20 % de logements sociaux.

## COMMISSION ASSOCIATIONS —

#### Réflexion sur les locaux communaux

La réunion annuelle des associations a eu lieu le 13 octobre dans une ambiance chaleureuse. Il a été convenu d'attribuer à trois associations – chasse, pêche et tir à l'arc – une partie des locaux de la Fruitière. Elles en assureront la remise en état. Une réflexion est encore cours sur la création d'une inter-association pour la mutualisation du matériel.

Des travaux de réfection du local du stade ont d'ores et déjà été entrepris afin de lui redonner un coup de neuf, à l'initiative de Vincent Girod et avec l'appui des bénévoles des différentes associations.

Un grand merci à tous.

Des responsables seront nommés et des règlements mis en place afin que chacun respecte et entretienne les salles et locaux communaux.

Pour joindre la commission Associations, désormais une seule adresse :

associations@pougny01.com





## **COMMISSION FINANCES -**

## Taxe d'habitation et taxe foncière sur les propriétés bâties

La loi du 30 décembre 2017 a décidé la disparition de la taxe d'habitation (TH) pour les résidences principales. Elle demeure pour les résidences secondaires.

Depuis 2020, les contribuables les plus pauvres ne paient plus de TH. 80 % des contribuables sont exonérés au plan national, contre 40 % dans la commune de Pougny.

La TH des 20 % les plus riches diminue progressivement jusqu'à son extinction complète en 2023.

Pour compenser cette perte de recettes fiscales, les communes perçoivent désormais la part de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) qui était perçue jusqu'à présent par les départements.

Cette disposition s'applique pour 2021. (Voir votre avis d'imposition). Jusqu'en 2020 le taux pour la commune était de 9,92 % et le taux pour le département de 13,97 %. En 2021 le taux pour la commune est de 23,89 % (9,92 % + 13,97 %).

### TFPB pour les nouvelles constructions

La loi prévoit une exonération de la taxe foncière pendant les deux premières années suivant la construction.

La commune avait décidé depuis 2006 de ne pas appliquer cette exonération, comme la loi le permettait également. L'évolution des impôts locaux évoquée plus haut a nécessité une nouvelle délibération.

La loi ne permet plus de supprimer totalement l'exonération mais de l'appliquer entre 40% et 100 %.

Le Conseil municipal, réuni le 29 septembre, a décidé de maintenir la logique antérieure en limitant l'exonération. Ainsi l'éxonération de la taxe foncière sera réduite au minimum (40 % de la valeur locative du bien). Ainsi, les deux années suivant la construction, les propriétaires paieront une taxe foncière sur seulement 60 % de la valeur locative.

Toutefois, les propriétaires ayant bénéficié d'un prêt de l'Etat (accession sociale à la propriété) seront totalement exonérés.

Pour rappel, les bailleurs sociaux sont exonérés de la TF pendant quinze ans.

## Exemple :

Un habitant de Pougny réalise une construction pour laquelle le montant de la Taxe foncière devrait être de 1000 €.

S'il a bénéficié d'un prêt de l'État (accession sociale à la propriété, prêt à taux zéro, ...) les deux premières années suivant la construction, il sera totalement exonéré de la Taxe foncière.

S'il n'a pas eu de prêt de l'État, les deux premières années suivant la construction il ne paira que 600 €.

Puis, à compter de la troisième année, dans les deux cas, il paiera 1000 €.

## **COMMISSION BATIMENTS -**

## Église

Les devis ont été acceptés, les entreprises Verot, Dupanloud et Baumann Staff, choisies. Dans un premier temps, seule la réfection du chœur - murs et plafond - sera effectuée. Le coût est estimé à 40 000 euros TTC avant la subvention du Département, d'environ 30%.

## **ÉCOLE**

### Parcours vélo

Nous l'avions rencontré une première fois lors de la première édition des ateliers découvertes organisée en juin 2020 par le CCAS. Les grands comme les petits avaient pu tester leur habileté à manier leurs deuxroues. Le Pougnerand Gérald Granger met en place depuis plusieurs années dans des écoles suisses des parcours pour vélos sous l'égide de l'association Pav attitudes (CH).

Lundi 20 septembre, il a installé un parcours évolutif pour la journée, dans la cour de l'école.

Les élèves de 3 à 10 ans ont, avec leur propre vélo, pédalé, essayé, osé rouler sur des obstacles plus ou moins difficiles, respecté des règles élémentaires de sécurité.

Les enseignantes souhaitent retrouver chaque année ce dispositif. La mobilité douce se développe peu à peu dans et autour du village; il leur semble important de contribuer à l'éducation des enfants dans cette discipline.

### École

Le projet d'aménagement suit son cours. Le permis de construire devrait être déposé courant octobre, et les travaux devraient débuter au plus tard en mars 2022.

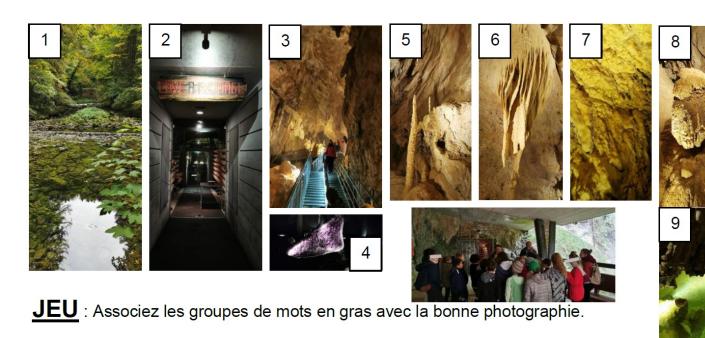
## PÉRIGOLADE -

Après le départ de Séverine Pellerin, l'équipe du périscolaire de Pougny compte quatre animateurs, dont une coordinatrice, Corine Bertrand, qui continue d'assurer en parallèle son rôle de cantinière. Elodie Morand, polyvalente, parvient à combiner son rôle d'animatrice à celui de secrétaire en mairie. Enfin, Aurélien et Marjorie assurent le bon déroulement du périscolaire ainsi que le service en cantine, et interviennent notamment durant le temps scolaire (art, sport, ménage). Nous félicitons les enfants pour leur esprit d'entraide et remercions notre stagiaire Tristan Vernay.

L'équipe de la Périgolade







Le mardi 28 septembre, nous sommes allés dans les grottes de Vallorbe, en Suisse, pas loin de Neuchâtel. Le nom Vallorbe vient du mot "vallée" et <u>"Orbe", nom de la rivière (photo n° …)</u>.

Qu'avons-nous vu? Nous avons vu des lacs souterrains; il y avait même un lac couleur émeraude (photo n°...). Certains disent qu'il porte chance si on trempe le doigt dedans, ce que nous avons tous fait. Il y avait des stalactites et des stalagmites (photo n°...). Nous avons aussi pu observer une colonne: c'était un stalactite et une stalagmite qui se rejoignaient. On a regardé des roches en forme de bison (photo n°...). On a aussi découvert la source de l'Orbe (photo n°...). Nous avons regardé des roches en forme de méduses (photo n°...), des stalactites en forme de draps (photo n°...). Nous avons vu de la roche qui faisait des petites boules comme de la laine de moutons ou du chou-fleur (photo n°...). Avant l'arrivée dans la salle de la cathédrale (photo n°...), la rivière de l'Orbe passait sous nos pieds. Nous avons vu une grotte qui faisait penser à une cathédrale. Nous y avons admiré un spectacle de sons et lumières. Nous avons trouvé une fromagerie (photo n°...). A la fin de la visite, des cristaux très jolis et des pierres précieuses (photo n°...), trouvés dans différents pays, étaient exposés.

Les élèves de la classe des CM1 et CM2



10

https://grottesdevallorbe.ch/

Réponses au jeu Grottes de Vallorbe dans l'ordre: n°1-9-5-8-10-11-6-7-3-2-4

### Club Théatre

Le club théatre, Les Farfeludes, va reprendre ses activités et toutes les personnes interressées peuvent s'adresser à Monsieur Pierre Fournand :

04 50 56 79 45

### Le Sou des écoles

Avec la reprise des manifestations, le Sou des écoles a répondu présent à l'invitation de l'association Batuk'en Fête. Le samedi 2 octobre lors du Festival afrobrésilien au Fort l'Ecluse, un stand de gâteaux a été installé pour la journée.

Nous remercions chaleureusement tous les parents pour leurs délicieux gâteaux qui ont obtenu un franc succès, ainsi que les membres du Sou présents à cette occasion.

Le Sou des écoles vous invite à fêter l'automne, à l'occasion du Petit marché d'automne et sa Fête de la pomme, le samedi 23 octobre à la fruitière de 8h00 à 14h00 et se réjouit de partager ce prochain événement avec vous ! Venez nombreux et n'hésitez pas à partager avec vos familles et vos proches.



### Rugby Club du canton de Collonges

Le rugby, après la trêve estivale, a repris ses activités dès le 4 septembre. Les entraînements ont lieu le samedi de 10 h à 12 h pour les enfants dès 4 ans jusqu'à 12 ans.

Nous avons eu l'honneur de recevoir le président du comité de l'Ain qui a remis à tous les joueurs une médaille et des ballons pour l'école de rugby. Les rugbymen étaient très fiers.

Nous avons fait un entraînement commun avec le Servette Rugby Genève.

D'autres dates sont prévues tout au long de la saison afin d'échanger de bons moments sportifs.

Le 23 octobre et le 27 novembre nous aurons le plaisir d'accueillir les tournois pour les catégories U6 et U8 (buvette, vente de pâtisseries).

Il n'est pas trop tard pour rejoindre le RCCC. L'école de rugby est ouverte aussi bien aux garçons qu'aux filles. Si toi aussi tu veux essayer, nous t'attendons le samedi matin.

Renseignements: rugbycollonges@yahoo.fr ou 06 45 53 40 49.

## Société de chasse communale de Pougny



L'ouverture de la saison de chasse 2021/2022 pour le département de l'Ain, a eu lieu le 12 septembre dernier et durera jusqu'au lundi 28 février au soir. La chasse au grand gibier est autorisée tous les jours de la semaine, sauf le mardi et le vendredi.

Sur la commune de Pougny, qui mesure moins de 700 hectares, la société de chasse se limite volontairement au samedi matin et au dimanche matin. Cela permet aux autres usagers de la nature de profiter des chemins et des sous-bois en toute quiétude toute la semaine ainsi que les samedis et dimanches après-midi.

En tant qu'utilisateurs d'armes à feu, nous sommes soumis à une réglementation très stricte au niveau national et départemental. Sur notre commune, les secteurs de chasse sont souvent fréquentés par des promeneurs, des cyclistes, des motards, des cavaliers et autres sportifs, ce qui nous impose une prudence accrue et trois règles de sécurité supplémentaires :

- une liaison radio nous informe de toute présence dans le secteur chassé.
- les tireurs sont postés sur des chaises hautes ou des miradors.
- pas de tir à plus de 50 m. Ces deux dernières mesures nous évitent toute possibilité de «balles perdues» ou incontrôlées.

Comme chaque année, les non chasseurs qui le désirent seront les bienvenus pour partager ces moments passionnants et conviviaux en notre compagnie.

Contact : Dundee Valot. 06 48 18 75 04



## NOS PRATICIENS, ARTISANS ET COMMERÇANTS

Vous n'êtes pas sur la liste ? Quelque chose est faux ? Merci de vous déclarer en mairie

## **A POUGNY**

## L'épicerie de l'Aurore

Vente directe. Mer: 16h-19h, sur le parking du passage à niveau. 06 33 10 04 09

### Poissonnerie BEALAY

Vente directe. Mardi après-midi - Pougny Gare, de 14h à 14h45 et Pougny-Haut, rue Mottier de 14h45 à 15h30. 06 08 64 34 14

## GARE À TOI

Nouveau à Pougny! Plats à emporter, pains maison, repas sur mesure.

Instagram: @restaurantgareatoi Facebook: restaurantgareatoi Mail: restaurantgareatoi@gmail.com

06 15 29 56 66

## Épicerie en ligne.

Retrait: 352, route de l'Etournel. Facebook: olivale ou www.olivale.com. 07 54 81 36 65

Spartacus, pizzas à l'emporter.

Jeu, vend et sam. Angle route de la gare/route de la Fruitière. Devant la menuiserie Locatelli. 06 41 35 23 01

Réflexologie générale & Reiki,

Murielle Marcon. 06 80 99 77 44

### Phytoressences

Catherine Lachaux. Phytothérapeute diplômée de l'IFMV à Genève. Drainage lymphatique. catherinelachaux74@gmail.com 06 43 09 06 53

Charpentier-menuisier.

Joël Locatelli. 04 50 56 79 90

Fabrice Morand électricité.

320 Vie Creuse. 06 89 58 29 82

• HP Services. Bâtiment/agencement de cuisine.

33 route de la Gare, 06 16 04 00 81

• Travaux Leblanc. Petite rénovation, jardinage.

07 81 39 74 20

## **A COLLONGES**

Maraîchères GAEC Le Jardin des fées.

Vente directe. Domaine de Piers. Ma et jeudi : 10h-12h30/14h-18h30; sam: 10h-12h. 06 72 60 86 77

## Boulangerie-pâtisserie

Le rendez-vous des Gourmets. 91, Grand Rue. Lun-sam: 7h-12h30/15h-19h; dim: 7h-13h. Fermé le mercredi. 04 50 59 64 28

Traiteur-boucher chez Gaël. 106, Grand Rue.

www.chezgael-traiteur-paysdegex.fr 04 50 59 65 10

Proxi Chez Karen et Bea. 106, Grand Rue.

Lun-sam: 8h-12h30/15h-19h. beka.collonges@orange.fr. 04 50 56 84 62

Plats indiens à emporter

52 rue du Fortin.

GareyHomemadeDelicacy. 04 50 59 47 87

• Fleuriste. Au Jardin d'Éden, 47, grand Rue.

contact@au-iardin-eden.fr. 04 50 13 12 09 • Bureau de Poste. 134 rue du Fort.

Mar-ven: 9h-12h et 13h30-17h; sam: 9h-12h.

Tabac de l'Union. Lun-mar-jeu-vend : 8h30-12h.

• Réparation toutes marques. Start Auto.

Technoparc sur la Vie. 04 50 56 86 25

• Librairie Noires Merveilles. 57, Grand Rue.

librairienoiresmerveilles@yahoo.com www.librairie-noires-merveilles.fr 04 56 82 39 78

• Atelier de couture. Mme Loretta Borel.

Anna Couture. 148, rue de Pré Moitier. annvinot@gmail.com. 07 86 04 76 56

• Maison d'hôtes La Colonie. 210, rue du Fort.

info@lacolonie.fr. 04 50 56 09 76

Maison de Santé du Fort, pluridisciplinaire

• Médecins : 04 50 56 71 00

Pharmacie du Fort : 04 50 59 60 17

• Infirmiers: 04 50 56 71 64

• Kinésithérapeute : 04 50 59 66 19

• Sage femme : 06 63 86 16 66

• Psychologue: 06 15 47 47 59

• Podologue : 04 50 59 54 79

• Ostéopathe: 07 83 92 30 84.ou 07 81 61 14 58

## **A FARGES**

### Les 3 Petits fermiers

Vente de produits locaux. Ven - sam : 9h-19h 198 route d'Asserans. www.les3petitsfermiers.com

#### Café restaurant de la Poste

731 rue de la République 04 50 56 05 47

## A VOS AGENDAS

### Octobre

 Samedi 23 octobre : 8h à 16h
Petit marché d'automne et la traditionnelle vente de chrysanthèmes et de brioches, des animations proposées par les associations du village. Voir flyer

#### Novembre

11 novembre : La cérémonie du 11 novembre aura lieu au monument aux morts à 17h. Elle sera ouverte au public et sera suivie d'un vin d'honneur à la salle polyvalente.

Les traditionnels bleuets seront en vente au profit des pupilles de la nation.

#### Décembre

- 3 décembre : réunion publique à 19h
- 4 décembre : Journée de sensibilisation au handicap «L'école face au handicap», organisée par la mairie de Péron, le 4 décembre de 10 h 30 à 14 h 30 à Péron, Restauration et buyette.
- 8 décembre : Repas de fin d'année des aîné-e-s et des élu-e-s, le 8 décembre, à l'auberge de Péron.

## QUOI DE NEUF DANS LA CULTURE -

#### Pousse Ta culture

Nouvel acteur culturel de Pougny, l'association Pousse Ta culture a pour objet de permettre la rencontre directe du public avec les œuvres; favoriser l'accès à la pratique artistique et culturelle; diffuser et produire de la création artistique sur les thématiques du théâtre, de la danse, de l'audiovisuel et de la musique.

Pour adhérer à l'association, il suffit de nous contacter par mail. Les modalités d'adhésion vous seront précisées :

asso.poussetaculture@gmail.com



## Le coup de cœur de Régine:

Le neveu de Anne-Marie Prodon, écrivaine gonvilloise, décédée en 2018, a fait don de plusieurs de ses récits. Issue d'une famille paysanne, décorée des palmes académiques, elle a recueilli pendant plus de trente ans les témoignages des gens de sa terre du Pays de Gex. A disposition à la mairie et la bibliothèque.

Quelques liens pour égayer vos week-ends

https://bordeau.saint-genis-pouilly.fr/

https://www.gex.fr/events/

https://www.c-et-c.mon-

paysdegex.fr/spip.php?rubrique1

https://mjcgex.fr/activites/scenes-et-medias/theatre/

https://www.paysdegex-

montsjura.com/lagenda/cinema-et-theatre/

# CONDOLÉANCES ——

Nous présentons nos condoléances à la famille de Georgette Humbert , décédée le 11 septembre 2021.

Georgette va beaucoup manquer au village. C'était une personne bienveillante et élégante.

## **REMERCIEMENTS**

- Nous remercions de leur patience les riverains qui subissent les travaux. au Château Vert, à la rue de la Mairie et à la rue Mottier.
- Merci aux bénévoles qui ont œuvré pour la réfection du local du stade et de la Fruitière.

## ÉLECTIONS 2022 ——

L'élection du Président de la République se tiendra le dimanche 10 avril pour le premier tour et le dimanche 24 avril pour le second.

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 juin et 19 juin. Les lois qui régissent notre pays sont votées par les député·s·s élu·e·s à l'Assemblée nationale.

Pensez impérativement à vous inscrire sur les listes électorales.

Toutes ces questions vous concernent directement.

## A VOIR SUR LE SITE -

- Le premier numéro de Regards gessiens est sorti en septembre 2021. Normalement, chaque habitant aurait dû le recevoir. Nous vous invitons à nous faire part de vos retours.
  - https://www.paysdegexagglo.fr/composants/uploads/2021/09/Regards-gessiens-2021-BD.pdf
- Rapport annuel d'activités 2020 du SIDEFAGE: https://www.sidefage.fr/wp content/uploads/2021/03/RA2020L1.pdf
- Rapport d'activités 2020 de la Régie des eaux gessiennes : https://www.regieeauxgessiennes.fr/composants/upl oads/2021/06/Rapportregie2020-BD.pdf